

Plan du logement  
Ech : 1 : 100



- Le présent plan établit les dispositions générales du logement. Il est susceptible d'adaptations techniques, de dimensions et d'organisation sur la base du PERMIS DE CONSTRUIRE et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques et d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécutions.  
- Les poutres, poteaux, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement.  
- Les équipements ménagers (notés LL, LV, R, ...) ainsi que le mobilier ne sont pas fournis.  
- La surface de chaque pièce est calculée avec son éventuel placard  
- Tolérance surface 4%

<b>F</b> Fenêtre	<b>BC</b> Baie coulissante	<b>LV</b> Lave Vaisselle	<b>R*</b> Réfrigérateur
<b>PF</b> Porte fenêtre	<b>LL</b> Lave Linge	<b>C-F</b> Cuisson - Four	Gaine technique
<b>PE</b> Porte d'entrée	<b>BECS</b> Ballon d'eau chaude sanitaire	<b>PL</b> Placard	Tableau Electrique

**Le Clos de la Rousselle - LE BIGNON**



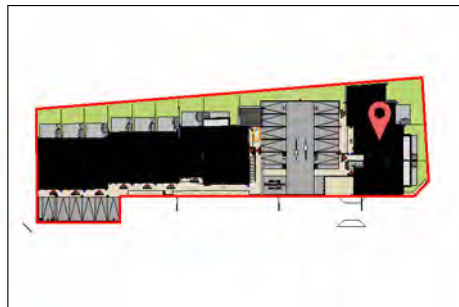
N°	TYPE
002	T2

002

Pièce de vie	24.87 m <sup>2</sup>
Chambre	11.87 m <sup>2</sup>
S.d'eau-WC	4.96 m <sup>2</sup>
Cellier	2.81 m <sup>2</sup>
Entrée	4.09 m <sup>2</sup>
	48.60 m <sup>2</sup>

002

Jardin privatif	15.31 m <sup>2</sup>
Terrasse béton	14.48 m <sup>2</sup>
	29.78 m <sup>2</sup>



**PLAN DE RESERVATION**

Date : 30/10/2025	Ind : -
	Réf : 24021